Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213501281-20251212-D_25_107-DE

EXTRAIT DU REGISTRE **n°25-107**

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - GUIPEL

Date de convocation
05/12/2025

Date d'affichage
05/12/2025

Nombre de conseillers

En exercice : 18
Quorum : 10
Présents : 16
Absents avec procuration : 2
Absents : 0
Votants : 18

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni le 12 décembre 2025 à la salle André Michel en séance publique sous la présidence Mme Joucan I., Maire

Étaient présents : Mme Joucan I., M. Alméras L., Mme Delehaye V., M. Gallais Ph., Mme Raux C., Mme Georges M., Mme Corradini-Mochet C., Mme Pondemer S., M. Le Guellec Y., M. Louazon S., M. Lahaye L., M. Rucay D., Mme Thomas C., Mme Basille V. et M. Denais J.-C.

Etaient absents excusés : M. Samson H., M. Galipaud B.

Procurations : M. Samson H. à Mme Georges M., M. Galipaud B. à Mme Thomas C.

Formant la majorité des membres en exercice. M. Louazon S. est désigné secrétaire de séance.

Délibération n°25-107 - Finances - Remboursement de frais avancés

M. Gallais Ph. donne lecture du rapport suivant :

EXPOSÉ DES MOTIFS

Diverses dépenses ont été avancées pour le compte de la commune.

Bénéficiaire du remboursement	Objet	Montant
M. Yoann LE GUELLEC	Acquisition de licences de logiciels antivirus Bitdefender	74,99 €
M. Yoann LE GUELLEC	Renouvellement hébergement site - OVH	94,90 €
M. Yoann LE GUELLEC	Acquisition de talkie-walkies	187,69 €

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser le remboursement de ces sommes.

DÉLIBÉRATION :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0

- **APPROUVE** le remboursement des sommes avancées pour le compte de la commune.

Pour extrait conforme :
Madame la Maire
Isabelle Joucan

Le secrétaire de séance
Stéphane Louazon